

COMITÉ INDRE
ET LOIRE
FFHANDBALL



Règlement

Challenge P'tits Loups

COMITE D'INDRE ET LOIRE DE HANDBALL

Maison des Sports de Touraine

Rue de l'Aviation, Z.A. Les Papillons - BP 100

37210 PARCAY MESLAY

☎ 09 64 44 88 03

Email : 0637000@handball-france.eu

Les Règles du MiniHand

Les règles fondamentales du handball sont applicables, mais avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants. Elles évolueront d'une interprétation très large vers une application plus rigoureuse.

Le mini hand offre à l'enfant un jeu adapté à son âge, qui se pratique partout, ludique, libre et sans "championnate". La règle, le terrain, les formes peuvent être aménagées.

Durée des rencontres :

Les matchs dureront entre 5 et 10 minutes et ce en fonction du nombre d'équipes présentes.

Le ballon :

46 à 48 cm de circonférence, soit en plastique, soit en mousse. Il ne doit pas faire mal et permettre une bonne préhension.

Les joueurs :

4 joueurs de champ, 1 gardien de but et des remplaçants dont le nombre est à déterminer d'un commun accord. Tous les enfants devraient jouer une durée égale.

Les remplacements se font à n'importe quel moment (y compris pour le gardien de but) dès que le joueur à remplacer a quitté le terrain.

Le gardien de but :

Libre de ses mouvements dans la surface de but, il peut participer au jeu hors d'elle (soumis à ce moment aux règles des joueurs de champ), mais ne peut ramener le ballon dans sa zone.

Le jouer de champ ... et le ballon :

Il ne peut le garder plus de 3 secondes ;

Il ne peut le passer à son gardien de but quand celui-ci est dans sa surface ;

Il ne peut faire plus de 3 pas balle en main ;

Il peut progresser avec la balle en faisant rebondir la balle au sol (dribbler) ;

Il peut faire 3 pas, dribbler, refaire 3 pas avant de passer la balle ;

Le joueur de champ ... et le terrain :

Il n'a pas le droit de pénétrer dans la surface de but sauf en suspension.

Le joueur de champ ... et l'adversaire :

Pas d'accrochage, pas de ceinturage, pas de poussette, pas de contact.



AUCUNE BRUTALITÉ N'EST PERMISE

L'engagement :

Il se fait au milieu du terrain au début de chaque période et par le gardien dans sa surface de but après un but.

Remise en jeu :

Lorsque le ballon franchit la ligne de côté (ligne de touche), la remise en jeu se fait sur cette ligne.

Lorsque le ballon franchit la ligne de fond (ligne de but), la remise en jeu se fait par le gardien de but sauf si le ballon a été touché par un coéquipier du gardien (corner).

Sanctions :

Toute faute est sanctionnée par un JET FRANC à l'endroit de la faute, à 2 mètres de la surface de but si nécessaire, l'adversaire étant obligatoirement à 2 mètres.

En cas de : Brutalité volontaire, jeu dangereux, manque de respect envers l'arbitre ou tout autre participant, le responsable d'équipe devra intervenir.

Les équipements

Les terrains :

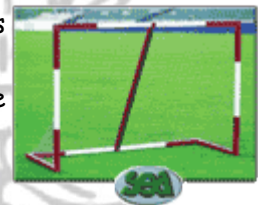
Ils devront mesurer entre 17 et 20 mètres de longueur sur 13 et 17 mètres de largeur. La zone sera tracée entre 4 et 5 mètres en fonction du niveau et de l'âge.

Pour une question de sécurité, veiller à tracer vos terrains au moins à 1,50 mètres de tout obstacle (but, rambarde, gradin ...)

Les buts :

2,40 m de large, 1,70 m de haut (dimensions intérieures) avec filet ; Ils doivent répondre aux normes de sécurité actuellement en vigueur.

S'il y a un mur à proximité, une solution de buts rabattables peut être envisagée.



Le tracé :

Les lignes de mini handball mesurent 2 cm de largeur. Il n'y a pas de ligne médiane, pas de ligne de jet franc et pas de ligne de penalty.

Déroulement des plateaux Mini Hand

La date du plateau devra être fixée 1 mois avant.

Le plateau se déroulera *en intérieur* ou *sur herbe*.

Un nombre suffisant de terrains devra être mis en place :

Intérieur : maximum 3 terrains

Extérieur : selon les besoins

Désigner un responsable de tournoi qui se chargera de l'accueil des équipes visiteuses.

Prévoir un terrain pour les moins de 8 ans et un autre pour les moins de 10 ans (minimum).

Prévoir un terrain dans la mesure du possible uniquement pour les féminines (et ce fonction du nombre) → entente entre club quand effectif insuffisant.

Le déroulement du tournoi devra être expliqué. (durée des matchs, arbitrage, ...)

Il n'y aura pas de classement final.

Le temps de jeu devra être suffisant : de 5 à 10 minutes par rencontre.

Chaque club s'engage à compléter des équipes aux effectifs insuffisants.

Les Jeunes arbitrent les Jeunes.

Prévoir le goûter.

Le Challenge des P'tits Loups

Objectif

Etablir le classement des clubs qui participent aux plus grands nombres de plateau, qui engagent le plus grand nombre d'équipes, qui complètent les effectifs insuffisants (voir charte MINI-HAND)

Années d'âge

Peuvent participer au Challenge, tous les enfants nés en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012.

🐾 Le club organisateur

Il collationne les fiches listing des clubs invités ainsi que la sienne.

Il met en place l'organisation des matchs sur chaque terrain minihand en fonction du nombre d'équipes participantes.

A la fin du tournoi, le Responsable du club complète le bilan : bilan -8, bilan -10, listing des enfants présents ; et le renvoi dès le lundi matin aux Responsables Comité du Minihand.

 **BILAN PLATEAU -8** 

à transmettre au comité 003700@handball-france.eu et un exemplaire à Stéphane.choyrieux@handball-france.eu

Club Organisateur	
Date	
Responsable	

Pour une gestion dans l'Ordre du Comité, le jour même, merci de renvoyer ce bilan au comité à l'adresse suivante:
003700@handball-france.eu

Nombre total d'Enfants :	
Equipes Invitées	N° Enfants
Enfants	
Enfants	
Enfants	

Classement du plateau				
Clubs	Pts			
	1	2	3	4

Ne pas entrer dans les cases PTS car le total des points effectuera automatiquement.

🐾 Bonification Générale (-8 et -10 confondus)

Organisation Plateau

5 pts pour l'organisation d'un 1^{er} plateau dans la saison

1 pt pour chaque plateau supplémentaire

Participation au Plateau

1 pt pour toute participation à un plateau même avec 1 ou 2 enfants

Participation générale du nombre d'enfants (PG)

PG < 50% du nombre total d'enfants de la catégorie d'âge

50% <= PG < 90%

PG >= 90%

0 pt

1 pt

5 pts

Participation des féminines (PF)

0 fille

0 pt

1 à 2 filles

1 pt

3 à 6 filles

3 pts

Plus de 7 filles

5 pts



Pour que toutes ces bonifications soient prises en compte, il faut nous renvoyer des bilans correctement complétés.

La bonification sera effectuée après que tous les clubs inscrits aient participé à un même nombre de plateau.

Calendrier saison 2017/2018

-  30 septembre / 1^{er} octobre 2017
-  14/15 octobre 2017
-  18/19 novembre 2017
-  02/03 décembre 2017
-  13/14 janvier 2018
-  27/28 janvier 2018
-  10/11 février 2018
-  24/25 mars 2018
-  07/08 avril 2018
-  19/20 mai 2018
-  02/03 juin 2018

CHALLENGE
P'TITTS LOUPS

